MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

NOTE AUX RÉDACTIONS
DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 2 août 2024

Réception de la première embarcation semi-rigide pour la première escouade de réserve côtière de la Marine nationale

- **Le 8 août 2024, l'escouade de réserve côtière de La Rochelle sera la première à réceptionner son semi-rigide, concrétisant son opérationnalisation.**
- **Cette réception se déroulera en présence du commandant de l'escouade, le capitaine de corvette Anthony Gagnard**.
- **Le renforcement capacitaire des flottilles de réserve côtières s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance de la réserve opérationnelle, conformément à la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030.**

La LPM 2024-2030 prévoit de doubler le volume des effectifs de la réserve opérationnelle pour constituer un vivier de forces indispensable à la défense de la nation et renforcer la cohésion nationale, dans un contexte international en tension. Cet effort se décline pour la Marine nationale avec la création de plusieurs unités de réserves. Parmi elles, les flottilles de réserve côtières ont pour objectif d'appuyer l'action des marins d'active et de densifier les empreintes de la Marine sur la frange côtière du territoire national.

Chaque flottille est composée d'environ 10 escouades de 70 marins, implantées dans des ports répartis le long du littoral, en dehors des bases navales actuelles. Ce dispositif permettra d'intégrer des volontaires qui souhaitent s'engager, en leur permettant d'être encadrés par d'anciens marins.

Ces flottilles ont vocation à remplir leurs missions en lien avec les unités de la Marine, la chaîne sémaphorique et l'ensemble des acteurs de la fonction garde-côtes. Elles participeront à la surveillance générale des approches maritimes, la protection de l'environnement, la sûreté et la sécurité maritime ou encore aux actions de rayonnement et de recrutement.

Pour plus d'informations sur les flottilles et escouades de réserve côtières, cliquez ici.

Dispositions pour les journalistes :

Les journalistes souhaitant assister à cette réception sont priés de s'accréditer au plus tard le **6 août 2024** en précisant leurs nom, prénom, numéro de téléphone auprès du contact suivant : sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr .

Pour les journalistes intéressés ne pouvant pas se déplacer, merci de nous en faire part à l'adresse ci-dessus.

Date et lieu de rendez-vous :

Jeudi 8 août à 10h00, capitainerie du port des Minimes, avenue de la Capitainerie, 17000 La Rochelle.

Contacts media :
SIRPA Marine
Bureau relations média
sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr
09 88 68 66 91 – 09 88 68 46 62

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense
DICoD
Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15